

- 1^{re} demande
 Renouvellement

cachet courrier arrivé

Votre forfait expire le :

À retourner 2 mois avant la fin de validité de votre forfait

- Améthyste 4-5 :** **20 € de frais de dossier**
ou
 Améthyste 1-5 : **25 € de frais de dossier**
ou
 10 coupons Mobilis (Zonage 1-5) **Gratuit**



Cochez la case correspondant à votre situation :

- **Ancien combattant** sans activité professionnelle, âgé de 65 ans et plus [sauf titulaire carte « pensionné de guerre » double barre rouge ou double barre bleue].
- **Veuve de guerre** sans activité professionnelle, âgée de 65 ans et plus, titulaire d'une pension en application de l'article L43 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

N° DE CARTE NAVIGO (OBLIGATOIRE POUR LES FORFAITS AMÉTHYSTE) :

N'oubliez pas votre règlement de **20 €** ou de **25 €** à l'ordre de « **Régie 77 Améthyste** »

- Madame Monsieur

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Adresse complète :

Commune : Code postal :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Date :

Signature du demandeur :

Cachet et visa du maire ou du CCAS :

Cadre réservé à la Direction des transports

N° de dossier :

N° des coupons :

Chèque n° :

Banque :

Espèces ou Virement reçu le :

Pièce(s) manquante(s) (*copie)

Règlement de 20 € ou 25 €

Carte Navigo*

Carte ancien combattant*

Carte d'identité*

Brevet d'inscription*

Justificatif de domicile*

Avis d'imposition*

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Vous devez déposer votre demande au Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune, qui la fera parvenir au Département. Vous serez informé(e) par courrier de l'attribution de votre forfait Améthyste ou des coupons Mobilis sous réserve que votre dossier soit complet.

POUR LES FORFAITS « AMÉTHYSTE »

1^{re} demande :

- 1 photocopie de la carte Navigo (attention les noms et prénoms doivent correspondre **exactement** à ceux de votre pièce d'identité).
- 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité **ou** de la carte de séjour de la Communauté Européenne **ou** du titre de séjour **valide**.
- 1 photocopie du justificatif de domicile attestant que vous résidez en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (*les attestations sur l'honneur ne sont pas admises*).
- 1 photocopie de la carte du combattant délivrée par l'ONAC **uniquement pour les anciens combattants**.
- 1 photocopie du brevet d'inscription **uniquement pour les veuves de guerre**.

Renouvellement :

- 1 photocopie de la carte Navigo (attention les nom et prénom doivent correspondre **exactement** à ceux de votre pièce d'identité).
- 1 photocopie du justificatif de domicile attestant que vous résidez en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (*les attestations sur l'honneur ne sont pas admises*).

→ Dans chacun des 2 cas :

- 1 règlement d'un montant de :
 - 20 € pour un forfait « Améthyste 4-5 »
 - 25 € pour un forfait « Améthyste 1-5 »

par chèque libellé à l'ordre de : Régie 77 Améthyste ou en espèces en vous déplaçant l'adresse suivante :

Département de Seine-et-Marne - Direction des transports
Bureau Améthyste - 3, rue Barthel - 77000 Melun
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

POUR LE DISPOSITIF DES 10 COUPONS MOBILIS

1^{re} demande :

- 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité **ou** de la carte de séjour de la Communauté Européenne **ou** 1 photocopie recto-verso du titre de séjour **valide**.
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile attestant que vous résidez en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (*les attestations sur l'honneur ne sont pas admises*).
- 1 photocopie de la carte du combattant délivrée par l'ONAC, **uniquement pour les anciens combattants**.
- 1 photocopie du brevet d'inscription, **uniquement pour les veuves de guerre**.

Renouvellement :

- 1 photocopie d'un justificatif de domicile attestant que vous résidez en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (*les attestations sur l'honneur ne sont pas admises*).

Pour votre information : le forfait « Améthyste 4-5 » sur carte Navigo permet de voyager sur les réseaux SNCF et RATP et sur le réseau bus OPTILE des zones 4-5 d'Île-de-France. Ce forfait bénéficie d'un dézonage le week-end et les jours fériés, durant les petites vacances scolaires de la zone C et de la mi-juillet à la mi-août.

Le forfait « Améthyste 1-5 » sur carte Navigo permet de voyager sur les réseaux SNCF et RATP et sur le réseau bus OPTILE des zones 1-5 d'Île-de-France.

En cas de perte, vol, détérioration, dysfonctionnement de votre carte Navigo : vous devez vous rapprocher d'une agence commerciale proche de chez vous ou téléphoner au 09 69 39 22 22 (appel non surtaxé depuis un poste fixe). Toute demande de réédition de la carte Navigo vous sera facturée 8 €.

Les coupons « Mobilis » valables une journée permettent de voyager sur les réseaux SNCF et RATP sur le réseau routier OPTILE des zones 1-5 ou 1-4 d'Île-de-France. Il est impératif d'y inscrire votre nom, prénom et la date d'utilisation.

POUR TOUTE INFORMATION, VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE PAR COURRIER OU PAR TÉLÉPHONE :



Direction des transports | Bureau Améthyste | Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex
Tél. : 01 64 14 77 77